

Frontignan, le 27 JAN. 2025

Pôle Environnement

Service : **DGD6 - Pôle Environnement**

Suivi par : Patrick REAMOT

Tél : 04.67.46.24.61

Vos Réf. :

Références à rappeler dans toute correspondance:

FC/BDB/JL/PR/SG/SP – 141 – 2025 / 38

RAR :

Madame Véronique CALUEBA

Madame Laure SEGUIN

7, Boulevard Casanova

34200 SETE

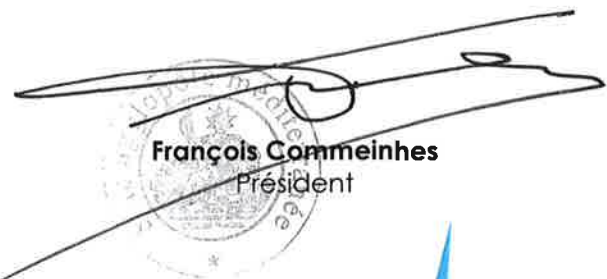
Objet : *Votre correspondance en date du 09 janvier 2025 relative au rejet des eaux du chantier de la place Aristide Briand à Sète*

Mesdames les Conseillères Municipales et Communautaires,

Dans une période délicate, les fêtes de fin d'année approchant et au regard des contraintes liées à la qualité des eaux du canal et de l'étang de Thau, je vous prie de bien vouloir noter qu'un accord a été donné à la SPLBT, sur sa demande, pour le rejet provisoire des eaux pompées pendant cette phase du chantier du parking place Aristide Briand dans le réseau public unitaire.

Effectivement, au regard de l'analyse d'eau produite, des faibles volumes journaliers et du volume total déclaré inférieur à 3 000m³ sur une durée courte et maîtrisée, il est apparu opportun au Directeur Général Délégué à l'Environnement d'accéder à la demande de la SPLBT. Cette autorisation leur permettra en outre, au travers des résultats des analyses, de calibrer efficacement le système de traitement des eaux afin d'assurer un abattement suffisant des Matières En Suspension (MES) avant son rejet dans le réseau pluvial et donc dans le canal.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questionnements, je vous prie de croire, Mesdames les Conseillères Municipales et Communautaires, en l'assurance de ma considération distinguée.



François Commeinhes
Président

Sète agglopolo méditerranée

4 avenue d'Aigues,

BP 600 - 34110 FRONTIGNAN

Tél. : 04 67 46 47 48 - Fax : 04 67 46 47 47

GPS : 43°26'16.7"N 3°42'04.9"E

www.agglopolo.fr